

"Le vrai sujet, c'est le négationnisme d'Etat"



Commission des lois, mercredi 25 novembre 2015 ^[1]

Examen de la proposition de loi de Valérie Boyer visant à réprimer la négation des crimes de génocides et des crimes contre l'humanité

Intervention de Patrick Devedjian :

Je voudrais dire 2 ou 3 choses sur ce sujet sans évidemment ne pas considérer que c'est une affaire délicate et que juridiquement les choses sont compliquées?

S'agissant de la négation du génocide, je fais une énorme distinction entre la liberté d'opinion de tel ou tel individu qui peut parfaitement, à loisir, contester le génocide ? il y a des gens qui ont fait ça sur la Shoah? ils ne s'honorent pas en le faisant -, mais je crois en la liberté d'expression, y compris sur cette question qui pourtant me touche profondément.

Pour moi, ce n'est pas le vrai sujet.

Le vrai sujet, c'est le négationnisme d'Etat.

Pouvons-nous continuer à accepter qu'un Etat vienne diffuser en France une propagande organisée ?! Cela n'a plus rien à voir avec la liberté d'opinion ! Une propagande organisée : moi, j'en ai assez de recevoir ce type de documents en provenance d'institutions d'une nation étrangère qui sont diffusés systématiquement sur le territoire national, avec des budgets de communication attribués à des agences qui font commerce de la négation du

génocide ! Est-ce tolérable que dans notre pays, un Etat étranger vienne diffuser une telle propagande qui vise expressément une catégorie de citoyens français qui ont une origine, certes étrangère, mais qui sont des Français comme les autres, qui ont trouvé en France refuge, liberté, et qui se voient à nouveau pourchassés, comme l'ont été leurs parents, par le même Etat, en diffusant cette propagande qui porte atteinte à leur identité, puisque le génocide est évidemment constitutif de l'identité ? C'est un marqueur pour les Juifs, comme pour les Arméniens et peut-être aussi comme pour les Rwandais. Le génocide est un « fer rouge » qui constitue un marqueur de leur identité.

Est-ce que la République peut tolérer qu'une partie de ses citoyens fasse l'objet, si longtemps après les faits, mais en continuité avec les faits qui sont à l'origine de leur présence sur le territoire français et de leur adhésion à la communauté nationale, puisse faire l'objet de cette propagande qui la vise expressément dans la négation du génocide. Pour moi, le négationnisme d'Etat est totalement inacceptable et ne doit pas pouvoir s'abriter derrière la nécessaire, et tout à fait défendable, liberté d'expression, quels qu'en soient les errements.

Deuxième observation, **le discours sur les lois mémorielles commence à me fatiguer**. D'abord, s'agissant de la liberté des historiens concernant le génocide arménien, je suis navré de devoir constater qu'il a fallu des actes très violents pour que quelques historiens commencent à s'y intéresser pour parler de notre pays?. En France, un seul historien s'est intéressé à la question du génocide arménien, c'est Yves Ternon qui depuis longtemps écrivait, parlait, commentait dans un désert absolu. Il a fallu des actes d'une extrême violence pour qu'on commence à s'y intéresser. Mais quand j'entends des historiens dire qu'on porte atteinte à leur liberté d'historiens en voulant réglementer par la loi - ce n'est pas du tout ce dont il s'agit - l'histoire ! Je suis quand même obligé de rappeler que, par exemple, la célébration du 14 Juillet, c'est une loi mémorielle, fondatrice de notre identité nationale et que la politique - la Politique, au sens noble du terme - est fondée sur la mémoire et sur une conception de l'Histoire. Conception de l'Histoire qui est parfois discutée - les Monarchistes trouvent que les Républicains exagèrent avec la prise de la Bastille, parce qu'effectivement il n'y avait pas grand monde à part le Marquis de Sade, mais il n'empêche que c'est tout à fait fondateur de notre pacte national, même si l'interprétation qui en est faite dans les discours officiels peut être discutée, c'est bien notre droit de faire ce choix de la vision de notre passé.

Donc il ne faut pas dire trop de mal des **lois mémorielles, parce qu'elles sont aussi fondatrices de l'avenir**. Et puis elles peuvent changer : ce que la loi fait, une autre loi peut le défaire. On peut évidemment se tromper sur l'interprétation que l'on fait de l'Histoire, ça nous est d'ailleurs arrivé constamment. Il a fallu attendre François Furet pour avoir une histoire de la Révolution française qui mette à bas les préjugés de M. Soboul ou de M. Mathiez, et qui soit un peu plus acceptable. L'Histoire est sans arrêt revisitée et en même temps, avant même d'être revisitée, chaque fois fondatrice d'un projet politique. Et donc il ne faut pas trop dire de mal des lois mémorielles parce que nos engagements politiques sont fondés là-dessus.

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.3395593_56557689734b0.commission-des-lois--financement-d-un-parti-politique-ppl--repression-de-la-negation-des-genocid-25-novembre-2015 ^[1]

Tags:

[génocide arménien](#) ^[2]

[commission des lois](#) ^[3]

[lois mémorielles](#) ^[4]

[négationnisme](#) ^[5]

categories:

[Arménie](#) ^[6]

[Assemblée nationale](#) ^[7]

Tweet ^[8]

Thursday, 26 November 2015

Source URL (retrieved on 06/02/2020 - 22:58): <http://patrickdevedjian.fr/le-vrai-sujet-cest-le-n%C3%A9gationnisme-detat/793>

Links:

[1] http://videos.assemblee-nationale.fr/video.3395593_56557689734b0.commission-des-lois--financement-d-un-parti-politique-ppl--repression-de-la-negation-des-genocid-25-novembre-2015

[2] <http://patrickdevedjian.fr/tags/g%C3%A9nocide-arm%C3%A9nien>

[3] <http://patrickdevedjian.fr/tags/commission-des-lois>

[4] <http://patrickdevedjian.fr/tags/lois-m%C3%A9morielles>

[5] <http://patrickdevedjian.fr/tags/n%C3%A9gationnisme>

[6] <http://patrickdevedjian.fr/blog/arm%C3%A9nie>

[7] <http://patrickdevedjian.fr/blog/assembl%C3%A9e-nationale>

[8] <http://twitter.com/share>